

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)
Contrôle à l'exportation des armements
Holzikofenweg 36
3003 Berne

Par courriel : armscontrol@seco.admin.ch

Réf. : 24_COU_5870

Lausanne, le 2 octobre 2024

Réponse à la consultation fédérale sur la modification de la loi sur le matériel de guerre

Madame, Monsieur,

Le Gouvernement vaudois tient à remercier la Commission de la politique de sécurité du Conseil national pour l'opportunité qui lui a été donnée de se prononcer sur le projet de modification de la loi fédérale sur le matériel de guerre.

Après examen des documents qui lui ont été soumis et analyse, le Conseil d'Etat renonce à formuler une position du Canton sur ce projet.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez aux présentes lignes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER



Michel Staffoni

Copies :

- Office des affaires extérieures ;
- Secrétariat général du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.